



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

# CULTIVONS LES TERRITOIRES

Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
N° 14 - octobre 2014 à janvier 2015

## EDITO

### L'artificialisation des terres agricoles est-elle une fatalité ?

Non ! Il est temps que nos concitoyens prennent conscience que le changement de destination des espaces agricoles a bien plus de conséquences que le simple fait de bétonner ou bitumer notre terre. Cette terre créatrice de richesses est présente sur tous les territoires, même les plus reculés. Cette terre qui nous nourrit, permet de générer beaucoup d'emplois liés à la production, la transformation, et la commercialisation.

Souvent cantonnée au simple acte de production de biens alimentaires, malgré tout essentiel et vital, l'agriculture offre aussi de multiples possibilités : la production d'énergie, de matériaux de construction... Les terres agricoles ont aussi un rôle écologique aussi bien de filtre pour l'eau que pour l'air, pour la biodiversité mais aussi pour nos paysages.

Fière de ce constat, la Chambre d'agriculture souhaite accompagner les collectivités lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme en proposant de réaliser un diagnostic agricole détaillé qui permettra d'établir un état des lieux d'une activité économique trop souvent mal connue. Retrouvez dans notre page « zoom sur » tous les détails sur ce service.



**Nicolas PETITJEAN**  
Secrétaire-adjoint  
de la Chambre d'agriculture  
de Meurthe-et-Moselle

### L'Élevage en Fête : une manifestation incontournable pour les agriculteurs du département

Les 20 et 21 septembre derniers a eu lieu l'Élevage en fête dans le parc du château de Lunéville. Depuis plus de vingt ans, cette manifestation permet aux éleveurs lorrains et du Grand Est de confronter les meilleurs animaux de leur élevage. La Chambre d'agriculture fait partie des organismes agricoles mobilisés pour l'organisation de cet événement. Elles sont regroupées dans une association nommée Stan'Élevage.



Ce concours en plein coeur de ville est également une formidable opportunité pour les agriculteurs de partager la passion de leur métier, de communiquer sur l'agriculture et sur l'élevage en particulier. A travers ce grand rassemblement gratuit et ouvert à tous, des plus jeunes aux seniors découvrent le monde agricole d'aujourd'hui.

L'Élevage en Fête a également permis à 15 écoles de Meurthe-et-Moselle de bénéficier d'un programme de sensibilisation à l'agriculture. En amont de la manifestation, des éleveurs formés se sont rendus dans les classes pour présenter leur métier. Puis, après la manifestation, ce sont les élèves qui se déplacent sur les fermes pour découvrir la réalité des exploitations.

Rendez-vous les 19 et 20 septembre 2015 pour la 22ème édition de l'Élevage en fête !

## Action de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau

En 2012, la Chambre d'agriculture a remporté les Trophées de l'eau pour son opération Agri-Mieux Esch Plateau de Haye et l'action de conseil rapproché du captage de Rosières. Elle a souhaité cette année partager son expérience en sensibilisant les élèves du secteur aux enjeux de l'eau.

Ainsi les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Marbache, Rogéville et Saizerais ont pu bénéficier de deux rencontres avec un agriculteur et un conseiller de la Chambre d'agriculture, l'une se déroulant à l'école et l'autre sur la ferme.

Les enfants ont découvert le métier d'agriculteur et les missions de l'agriculture. Ils se sont familiarisés avec la protection de l'eau, les cultures, l'usage des produits phytosanitaires et des engrais. Les échanges ont permis de comprendre les pratiques des agriculteurs

sur leur exploitation et leur organisation pour répondre collectivement aux enjeux de la qualité de l'eau. L'opération pourrait être reconduite sur d'autres sites.



## 1er marché fermier à Tucquegnieux : une réussite !

Réunis sur l'exploitation de la ferme-auberge Ste Mathilde, une dizaine de producteurs de l'association Saveurs Paysannes ont organisé un marché fermier le 5 octobre dernier à Tucquegnieux. Confitures, fruits, légumes, charcuterie, œufs, volailles, produits laitiers, ... et même safran ont été proposés aux visiteurs. Tout le monde s'est régalé avec les produits fermiers achetés sur place, dans un esprit de convivialité et d'échanges,

un leitmotiv de l'association Saveurs Paysannes et de la Chambre d'agriculture qui soutient l'association et ses 60 producteurs. D'autres se sont attablés à la ferme auberge.

L'association rassemble une soixantaine de producteurs fermiers de Meurthe-et-Moselle. Son animation est assurée par la Chambre d'agriculture.

## 24 exploitations réunies autour du projet Méthasânon

La mise en commun des moyens permet bien souvent le développement de projet plus important. Ainsi, un groupe d'agriculteurs de secteur du « Sânon » réfléchit à la mise en place d'une unité de méthanisation agricole en injection directe dans le réseau de GrDF.

C'est naturellement que les agriculteurs ont souhaité être accompagnés par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. Ils se sont structurés en une association - Méthasânon - regroupant 24 entreprises agricoles autour d'Einville au Jard. Le projet porte sur une unité capable de fournir la totalité de la consommation estivale, et une grande partie de la

consommation hivernale en gaz de cette commune.

La Chambre d'agriculture réalise l'étude de faisabilité de ce projet ambitieux. Cette unité, qui sera située en pleine campagne, permettra aussi de produire de l'électricité et de l'engrais naturel. Les liens avec la collectivité et la population locale font l'objet d'une attention toute particulière pour obtenir une parfaite intégration de cet outil de développement dans le territoire.

## Des mesures agro environnementales pour la préservation des pelouses calcaires du plateau de Malzéville

Les pelouses de sols calcaires du plateau de Malzéville constituent un habitat d'intérêt européen. Ce site est classé Natura 2000, le Grand Nancy en est l'opérateur. Il est remarquable pour sa forte diversité floristique (plus de 140 plantes recensées) dont plusieurs espèces rares et protégées. Des espèces faunistiques d'intérêt communautaire sont aussi présentes telles que le Damier de la Succise, le Léopard des souches et des murailles...

Le site comprend également des enjeux forestiers avec deux habitats d'intérêt communautaire, répartis sur environ 150 ha : hêtraie-chênaie mésoxérophile sur calcaires et chênaie pédonculée de fond de vallon calcicole.

Des relations étroites se tissent entre les milieux naturels et les activités agricoles. Des Mesures Agro Environnementales sont proposées depuis 2008 sur ce site pour la mise en œuvre de pratiques de gestion extensive : réduction ou suppression de la fertilisation azotée, chargement extensif, retard de fauche. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture et en lien avec le Grand Nancy, les deux exploitants du plateau ont souscrit à ces mesures sur l'ensemble du plateau contribuant à la conservation de la richesse du lieu.

# Le diagnostic agricole, un outil indispensable à l'élaboration des documents d'urbanisme

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle s'est toujours investie activement auprès des communes ou des collectivités qui s'engagent dans l'élaboration d'un document de planification sur leur territoire.

Au-delà de sa mission consulaire institutionnelle qui l'amène à exprimer un avis sur les SCOT, PLU ou cartes communales, elle répond systématiquement à toutes les sollicitations relatives à la problématique agricole. C'est ainsi qu'elle participe régulièrement aux réunions organisées sur cette thématique avec les exploitants agricoles. Ces réunions sont l'occasion d'échanges constructifs permettant d'aboutir à un projet d'aménagement consensuel mais aussi de débattre sur les questions agricoles plus générales et d'y apporter des réponses.



Malheureusement, force est de constater que l'approche « agricole » des documents d'urbanisme reste aujourd'hui succincte et insuffisante au regard des obligations réglementaires à respecter.

## Une législation nationale qui se renforce

En effet, les lois issues du Grenelle de l'environnement réaffirment l'importance de la prise en compte des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme. Ces derniers doivent désormais étudier la consommation des espaces naturels et agricoles et fixer des objectifs de modération de la consommation de ces espaces. La loi ALUR et la loi d'avenir pour l'agriculture accentuent également la nécessité d'une véritable prise en compte de l'activité agricole. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle souhaite renforcer son engagement auprès des communes et des collectivités en proposant de réaliser le volet « agricole » du diagnostic préalable à l'élaboration du document d'urbanisme.



## Réaliser le diagnostic agricole préalable aux documents d'urbanisme : la Chambre au service des collectivités

Ce diagnostic se doit d'être avant tout un outil d'aide à la décision intégrant les enjeux agricoles dans le projet d'aménagement de la commune.

Au delà de l'analyse générale de l'activité agricole sur la commune (Surface Agricole Utile, nombre d'exploitations, type de productions, occupation du sol...), qui constitue aujourd'hui, bien souvent, le volet agricole des documents d'urbanisme, nous souhaitons le conforter par une approche basée sur la connaissance détaillée des structures agricoles présentes sur le territoire (localisation des sièges d'exploitation, identification des bâtiments en fonction de leur vocation, statut réglementaire et périmètre réglementaire, orientation technico-économique des exploitations, projets de développement ). Ces éléments sont également retranscrits sur une cartographie thématique permettant de faciliter la lecture des enjeux majeurs.

Pour réaliser ce diagnostic, nous mettons à votre disposition notre parfaite connaissance du monde agricole et notre expertise technique reconnues tant par les exploitants agricoles que par les acteurs locaux du territoire. Notre intervention peut se programmer dès la délibération du Conseil Municipal qui prescrit l'élaboration du document d'urbanisme.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires concernant les modalités techniques et financières pour réaliser ce diagnostic agricole. Cette prestation s'adresse aux communes mais également aux intercommunalités qui engageraient un PLU intercommunalité.

Philippe LEROY - Chargé de mission  
Chambre d'agriculture 54  
Tel : 03.83.93.34.72

## Vos interlocuteurs

**1. Caroline COZZI**

Tel : 03.82.46.17.81

@ : caroline.cozzi@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**2. Nicole LE BRUN**

Tel : 03.83.93.34.90

@ : nicole.le-brun@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**3. Annelise LOUYOT**

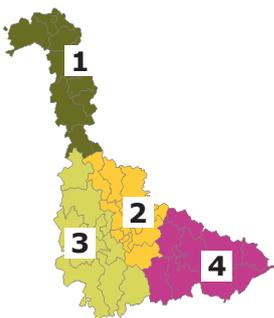
Tel : 03.83.93.34.90

@ : annelise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**4. Marion BEAUDOUIN**

Tel : 03.83.93.34.81

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr



## La Chambre d'agriculture dans les territoires : une proximité de terrain



La Chambre d'agriculture multiplie les initiatives de terrain. En effet, l'adaptation aux besoins spécifiques des entreprises restant le mot-clé de la stratégie de la Chambre d'agriculture, chaque demande peut entraîner une réponse spécifique.

Afin de recenser et répondre au mieux à ces besoins, la Chambre d'agriculture organise des rencontres territoriales à destination des agriculteurs d'un territoire donné. La 1ère édition a eu lieu à Mance dans le Pays-Haut. Une quarantaine d'agriculteurs ont pu échanger autour de deux thématiques d'actualité. La première était la problématique de la main d'œuvre sur les

exploitations laitières gourmandes en temps de travail. Des solutions différentes peuvent se dessiner comme l'investissement dans un robot de traite ou l'embauche d'un salarié. Chaque hypothèse fut analysée par les conseillers de la Chambre d'agriculture afin de bien mesurer les avantages et inconvénients. Deuxième thème traité au cours de cette matinée : concilier innovation agronomique et réduction d'intrants en se dirigeant vers l'allongement des rotations et l'autonomie fourragère. En s'appuyant sur les résultats d'expérimentations et les expériences d'agriculteurs, les conseillers ont donné les clés de la réussite de cette innovation.

Des rencontres sont programmées cet hiver sur l'ensemble du département.

Retrouvez toutes les éditions du Cultivons les territoires sur le site [www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr) - rubrique territoire.

### D'octobre à décembre

#### A la rencontre des collectivités

La Chambre d'agriculture proposera à chaque collectivité une rencontre pour échanger sur les axes de travail communs.

#### 25 janvier - fermes-auberges de Lorraine

#### Repas d'Antan

Dates et détails des animations sur : [www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr)

